

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 27 octobre 2020

L'an deux mille vingt et le 27 octobre, à 13 heures 45, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint Cyprien, sous la présidence de Jean Roque, Président de l'U.D.S.I.S...

N° délibération :	objet :
27/10/20 – 02	Election des Vice-Présidents

représentants des conseillers généraux :

Titulaires présents : Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, Madeleine GARCIA-VIDAL, Edith PUGNET, Martine ROLLAND.

Suppléants présents : Damienne BEFFARA, Robert OLIVE

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Hermeline MALHERBE, René OLIVE, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY.

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Raymond LEMORT, Daniel PUIGSEGUR, Martine PIERA, Alain GOT, Dominique ANDRAULT, Georges GUARDIA.

Suppléants présents : Josiane LOURTIL, Sylvie TORRES

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Marc BIANCHINI, Josette PUJOL, Antoine PARRA, Raymond PLA, Nicolas GARCIA, Pierre BATAILLE, Maya LESNE, Françoise ORTEGA, Valérie FRANCO.

Le Président

Conformément aux statuts de l'U.D.S.I.S., approuvés par délibération en date du 10 juillet 2020 (délibération n°10/07/20-02), l'élection des Vice-Présidents se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.

Le Président fait appel à candidature parmi les membres du Comité Syndical.
Marie-Pierre SADOURNY et Alain GOT sont candidats au poste de Vice-Présidents.

Chaque délégué à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire nombre de bulletins blancs : 0
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Madame Marie-Pierre SADOURNY obtient 15 voix
Monsieur Alain GOT obtient 15 voix

Marie-Pierre SADOURNY et Alain GOT sont élus à l'unanimité au 1^{er} tour de scrutin.

Le Président déclare Marie-Pierre SADOURNY, 1^{ère} Vice-Présidente et Monsieur Alain GOT, 2^{ème} Vice-Président, installés dans leur fonction.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.
Jean ROQUE

